

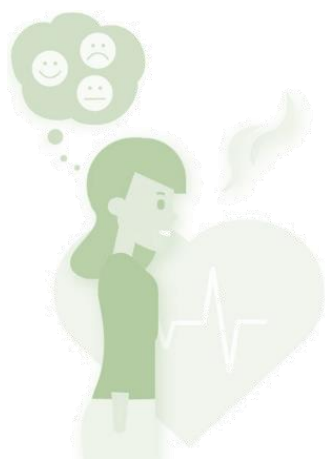
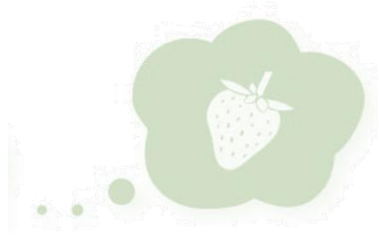
Suivi des signaux faibles : Bilan en date du 31/12/2023 sur les signalements de nuisances olfactives dans le Grand Est



Les nuisances olfactives apparaissent comme le deuxième motif de plainte après le bruit.

L'olfaction est un sens qui nous permet de reconnaître et d'analyser l'odeur perçue, mais de façon subjective. En effet, une même odeur peut être interprétée comme étant agréable ou gênante. Cette perception relève d'une évocation personnelle et est donc propre à chaque individu selon sa capacité olfactive, son ressenti, son « goût », sa culture, ...

De même que les seuils de perception d'une odeur sont propres à chaque personne.



La relation entre odeurs et santé n'est pas évidente et elle est peu étudiée.

Les odeurs sont difficiles à caractériser de manière précise mais il convient de noter que **les nuisances olfactives sont rarement associées à des notions de toxicité**. Les odeurs sont en effet le plus souvent perçues à des concentrations très faibles, bien inférieures aux valeurs limites reconnues comme pouvant porter atteinte à la santé.

Il n'en reste pas moins que certaines molécules peuvent à la fois être toxiques et odorantes, d'autres odorantes et non toxiques, ou l'inverse comme pour le monoxyde de carbone, inodore mais dangereux à partir d'un certain seuil. Toutefois, les nuisances olfactives générées peuvent avoir un impact

psychologique négatif lorsqu'elles sont jugées excessives.

Comment réaliser un signalement de nuisances olfactives auprès d'ATMO Grand Est ?

Pour tout signalement, n'hésitez pas à utiliser l'application SignalAir, plateforme de signalements des nuisances olfactives, accessible par le site Internet sur lequel vous pourrez ensuite télécharger l'application :



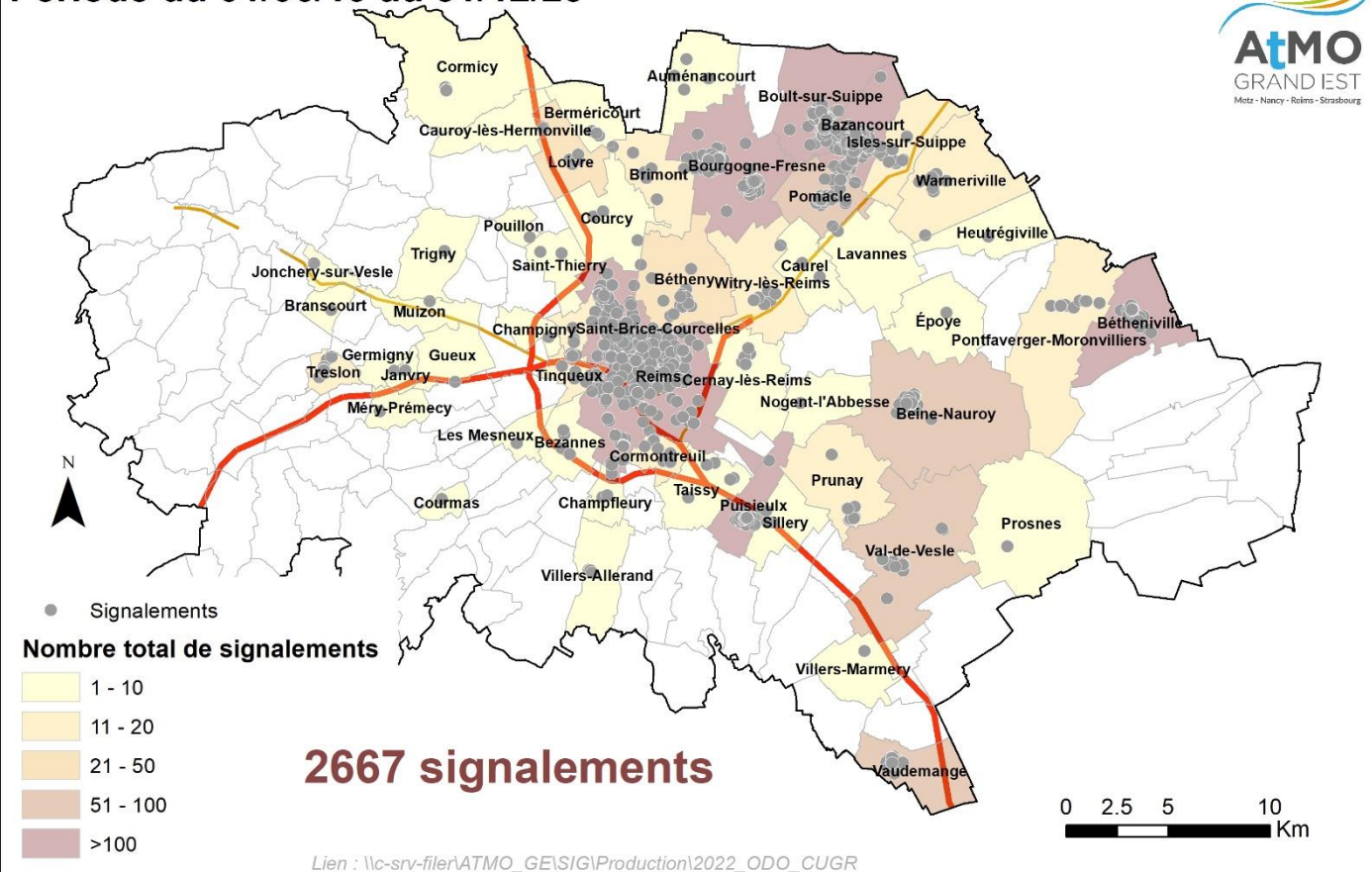
SIGNALER UNE ODEUR



Site Internet

(<https://www.signalair.eu/fr/>)

Bilan des signalements d'odeurs sur le Grand Reims Période du 01/06/19 au 31/12/23



La Communauté Urbaine du Grand Reims s'est engagée en 2019 dans une démarche de gestion de la problématique des odeurs sur son territoire. Cette démarche s'appuie sur l'application de signalements de nuisances olfactives (SignalAir) à disposition des habitants et sur la définition d'un pic de signalements : lorsqu'un pic est enregistré sur l'application, des recherches sont enclenchées pour identifier la nuisance et la réduire.

Depuis sa mise en application au 1^{er} juin 2019 jusqu'au 31 décembre 2023, **2667 signalements** ont été enregistrés dont **502 en 2022** et **809 en 2023** (période estivale avec 11 pic olfactifs).

6 communes enregistrent **plus de 100** signalements :

- Reims (608 signalements)
- Bazancourt (551 signalements)
- Bourgogne-Fresne (340 signalements)
- Boulton-sur-Suippe (328 signalements)
- Bétheniville (166 signalements)
- Puisieux (132 signalements)

Quelques chiffres clés

2667 signalements en 4 ans et demi

809 signalements pour l'année 2023

4 types d'odeurs principalement signalées

En majorité, une odeur signalée est très souvent gênante à très gênante, très forte et en continu.

52 communes avec au moins **1** signalement

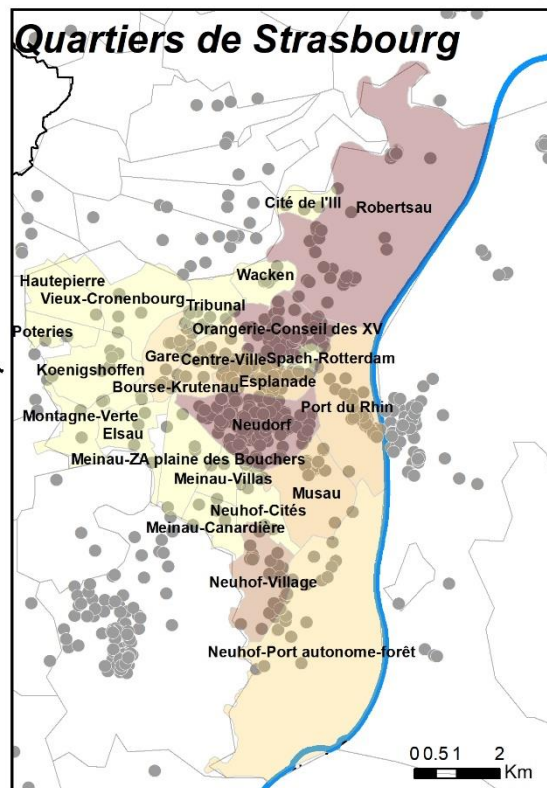
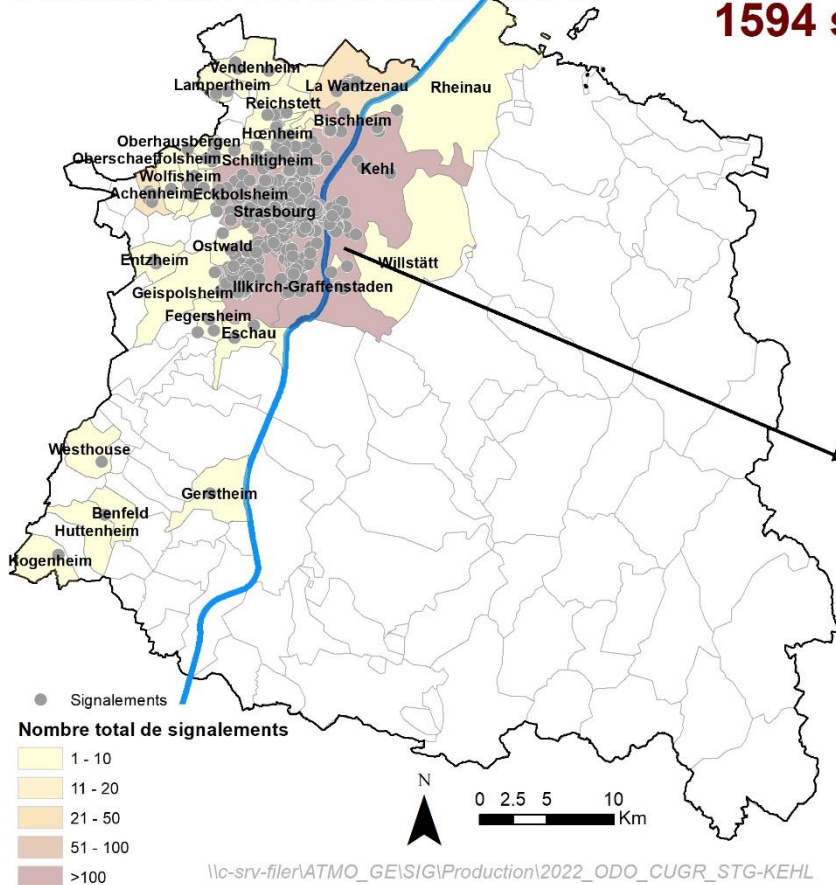
23% des signalements sur **Reims** (21 % sur **Bazancourt**)

Pics de signalements en août 2023 et septembre 2023 (respectivement **185** et **244** signalements)

La majorité des odeurs signalées correspond aux activités agricoles et industrielles présentes sur le territoire du Grand Reims. Ainsi, les **4 évocations** les plus choisies par les habitants sur l'application sont : épandages (24%), excréments (20%), « autres » (fermentation de betterave, drèche, poisson, urine, produits phytosanitaires, méthane, luzerne déshydratée ou encore de bassin) (15%) et égout/œuf/pourri/soufre (11%). Par ailleurs, les signalements enregistrés en 2023 montrent que la problématique des odeurs est particulièrement gênante l'été. En effets, **595 signalements** ont été faits entre juillet à septembre soit **près des ¾ des signalements en 2023**, dont plus de **56%** avec une évocation « épandages » ou « excréments ».

Bilan des signalements d'odeurs sur l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau Période du 27/11/20 au 31/12/23

1594 signalements



Quelques chiffres clés

1594 signalements en un peu plus de **3 ans**

En majorité, une odeur signalée est très souvent gênante à très gênante, très forte et en continu.

28 communes avec au moins **1 signalement**

4 odeurs majoritaires

75% des signalements à **Strasbourg**

7% pour la ville de Kehl

Pics de signalements en décembre

Les nuisances olfactives représentent une gêne pour les habitants français et allemands de l'**Eurodistrict Strasbourg-Ortenau** depuis plusieurs années. En 2020, l'Eurométropole de Strasbourg et la ville de Kehl s'engagent dans une démarche commune de gestion de la problématique des odeurs sur leur territoire avec la création d'une application transfrontalière de signalements des odeurs ([SignalAir](#)).

Du 27 novembre 2020 au 31 décembre 2023, **1594 signalements** ont été recensés. En 2023, il s'agit de **231 signalements recensés sur ce territoire**. Parmi les communes dont le nombre total de signalements dépassent le nombre de 100, nous retrouvons :

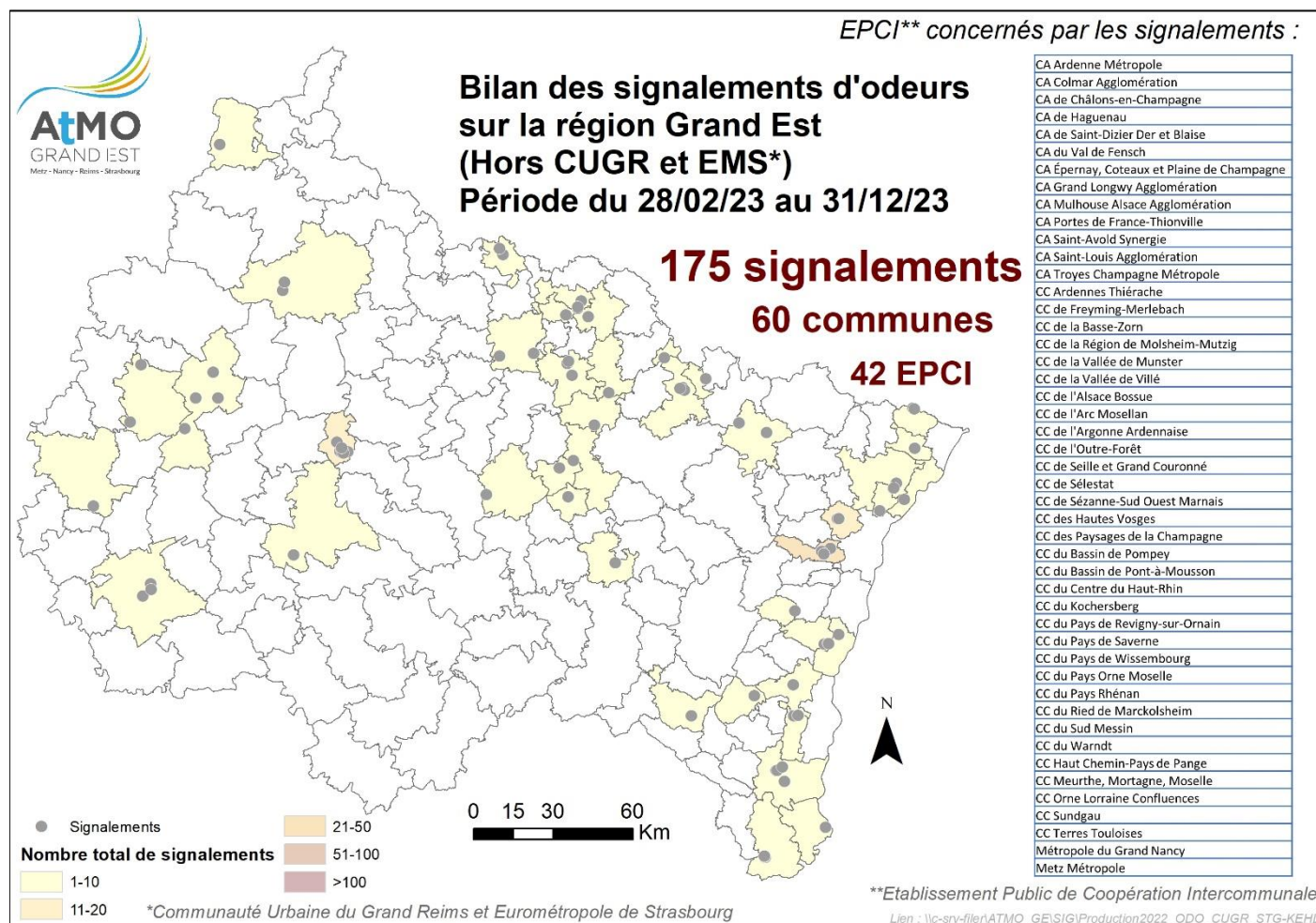
- Strasbourg (1 192 signalements)
- Illkirch-Graffenstaden (136 signalements)
- Kehl (116 signalements)

Les évocations majoritaires reportées par les signalants sont associées aux spécificités des activités prépondérantes sur chaque territoire.

Ainsi, pour le territoire de Strasbourg-Ortenau, il s'agit de levure (18%), égout/œuf pourri/soufre (16%), brûlé (15%) et hydrocarbures (13%).

En termes de répartition des signalements sur 2023, pour le territoire de Strasbourg-Ortenau, le maximum sur un mois a été observé en mars avec 53 signalements, des évocations multiples (hydrocarbures, levures, solvant, etc.) et plus de 81% concernaient la commune de Strasbourg.

Et sur la région Grand Est...



En 2023, plus précisément du 28 février 2023 (date d'ouverture de l'application SignalAir sur toute la région Grand Est) au 31 décembre 2023, **175 signalements** de nuisances olfactives ont été recensés sur la région Grand Est (hors signalement sur les territoires du Grand-Reims et Strasbourg-Ortenau), représentant 60 communes avec au moins un signalement et 42 établissements publics de coopération intercommunale.

Les évocations majoritaires reportées par les signalants sont : brûlé (19%), excréments (18%) et épandages (17%).

Dans les commentaires émis par les particuliers, certaines origines des odeurs semblent émerger :

- Pour l'évocation « brûlé » : activités industrielles (forgerie, restauration et particuliers (problème voisinage)
- Pour l'évocation « excréments » : activités agricoles (épandage, porcherie).
- Pour l'évocation « épandages » : activités agricoles (épandages d'engrais organiques comme reste de betteraves, fiente de volailles, purin, méthanisation).

Quelques chiffres clés

175 signalements en 10 mois

En majorité, une odeur signalée est très souvent gênante à très gênante, très forte et en continu.

60 communes avec au moins 1 signalement

5 communes avec au moins 10 signalements (Molsheim, Schnersheim, Vassincourt, Rittershoffen et Moernach)

Le nombre de signalements mensuels a varié entre 8 (décembre) et 32 (août) sur 2023.